

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

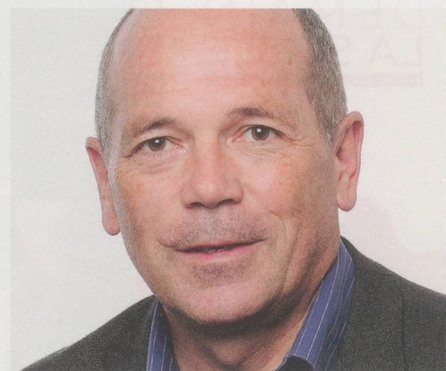
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les soins à domicile en Argovie misent sur la plateforme de cybersanté: voici pourquoi.

À l'été 2017, la communauté de référence eHealth Aargau a opté pour la plateforme de cybersanté de la Poste. L'association d'aide et de soins à domicile d'Argovie est représentée à son comité. Elle mise ainsi sur une solution de cybersanté plus sûre et moderne et sur l'accès au dossier électronique du patient (DEP) pour les organisations de soins à domicile.



Max Moor, directeur de l'association d'ASD d'Argovie

Le risque d'erreurs de traitement diminue également. Actuellement, les différents professionnels de la santé ne savent parfois pas quels sont les médicaments pris de manière concomitante par un patient. Or, une mauvaise association peut être fatale. Avec le plan de cybermédication, tous les acteurs conservent une vue d'ensemble.

Exploiter le savoir-faire de la Poste

L'obligation d'introduire le DEP ne concerne que les hôpitaux (d'ici à 2020) et les établissements de soins (d'ici à 2022). L'association d'aide et de soins à domicile d'Argovie entend accomplir volontairement cette démarche et jouer ainsi un rôle central dans la mise en place du DEP. Elle envisage aussi de contribuer activement à motiver les patients à son utilisation et à les former en conséquence. «Nous sommes convaincus qu'avec le savoir-faire et la capacité d'innovation de la Poste en matière de cybersanté, nous profiterons en Argovie d'un DEP bien connecté, qui favorisera la collaboration de toutes les parties prenantes dans le cadre d'une prise en charge intégrée», conclut Max Moor.

poste.ch/e-health
e-health@poste.ch

Quelques jours après sa chirurgie abdominale, Anna Müller a pu quitter l'hôpital. La prise en charge par les soins à domicile s'est parfaitement bien déroulée. Avant la première visite, les collaborateurs des soins à domicile pouvaient consulter à l'écran le diagnostic, le dossier médical, le plan de soins et le plan de médication. Le lendemain matin, ils se sont rendus au domicile d'Anna pour soigner sa cicatrice, lui administrer des piqûres et lui fournir ses médicaments.

Le cas décrit est une hypothèse, mais plus pour longtemps. Le dossier électronique du patient (DEP) est en effet sur le point d'être mis en place à grande échelle. À l'été 2017 déjà, la communauté de référence eHealth Aargau a choisi avec ses membres

d'être connectée à la plateforme de cybersanté de la Poste. Cette plateforme permettra à ses membres – soins à domicile compris – de profiter des avantages du DEP.

Moins d'erreurs et de doublons

«De nos jours, divers acteurs prennent part au traitement et aux soins d'un patient, d'où la multiplication des interfaces», explique Max Moor, directeur de l'association de soins à domicile d'Argovie. Le plus grand défi est d'obtenir rapidement toutes les données pertinentes. C'est là qu'intervient la plateforme de cybersanté de la Poste: «Avec le dossier électronique du patient, nous évitons les changements de format et les doublons.»